



MAIRIE
1 place de la Mairie
86160 CHAMPAGNE SAINT HILAIRE
☎ 05.49.37.30.91

Courriel : contact@champagne-saint-hilaire.fr
Site internet : www.champagne-saint-hilaire.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-quatre, le 05 septembre, à vingt heures, le Conseil municipal de la commune de Champagne-Saint-Hilaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle du conseil, sous la présidence de M. Gilles BOSSEBOEUF.

Date de convocation : le 8 août 2024

<u>Nombre de Conseillers :</u>	
En exercice :	11
Présents :	9
Suffrages exprimés :	10
<u>Vote :</u>	
Pour :	10
Contre :	0
Abstention :	0

Présents : M. Gilles BOSSEBOEUF, Maire, M. Jacky DIDIER, Mme Nathalie FRANCOIS DIT SORTON, M. Olivier PIN, adjoints, MM. Vincent COISCAUD, Hugo ROUSSEL, Mme Sylvie BAZILLE, MM. Thomas LHOMMEAU, Vincent BONNIN.

Absents excusés : M. Éric INGWILLER, Mme Gladys SIRE

Absents non excusés :

Pouvoirs : M. Éric INGWILLER donne pouvoir à Thomas LHOMMEAU

Secrétaire de séance : M. Olivier PIN

SAFER : Achat de la parcelle D169 près de la base de loisirs

Ci-dessous, un mail de la SAFER reçu le 16 juillet 2024 concernant la vente d'une parcelle non loin de la base de loisirs :

« Madame, Monsieur,

Les Consorts MAROT nous ont confié la vente de leur parcelle cadastrée D-169 d'une surface de 1 ha 56 a 80 ca sur la commune de Champagne-Saint-Hilaire.

Cette parcelle est actuellement exploitée, mais la renonciation au droit de préemption et une résiliation de bail du fermier a été signée.

Madame MAROT nous a conseillé de vous appeler car la parcelle est située non loin du plan d'eau sur lequel vous avez mis en place des activités de loisir. Elle a donc pensé que cette acquisition pour vous intéresser.

Pour information, voici le calcul du prix :

- Prix Principal HT : 5 500 €
 - Frais SAFER HT : 550€
 - TVA sur Frais SAFER : 100 €
- Frais SAFER TTC : 660 €
- Estimation des frais de notaire : 900 €
- Prix Prévisionnel TTC : 6 400 €

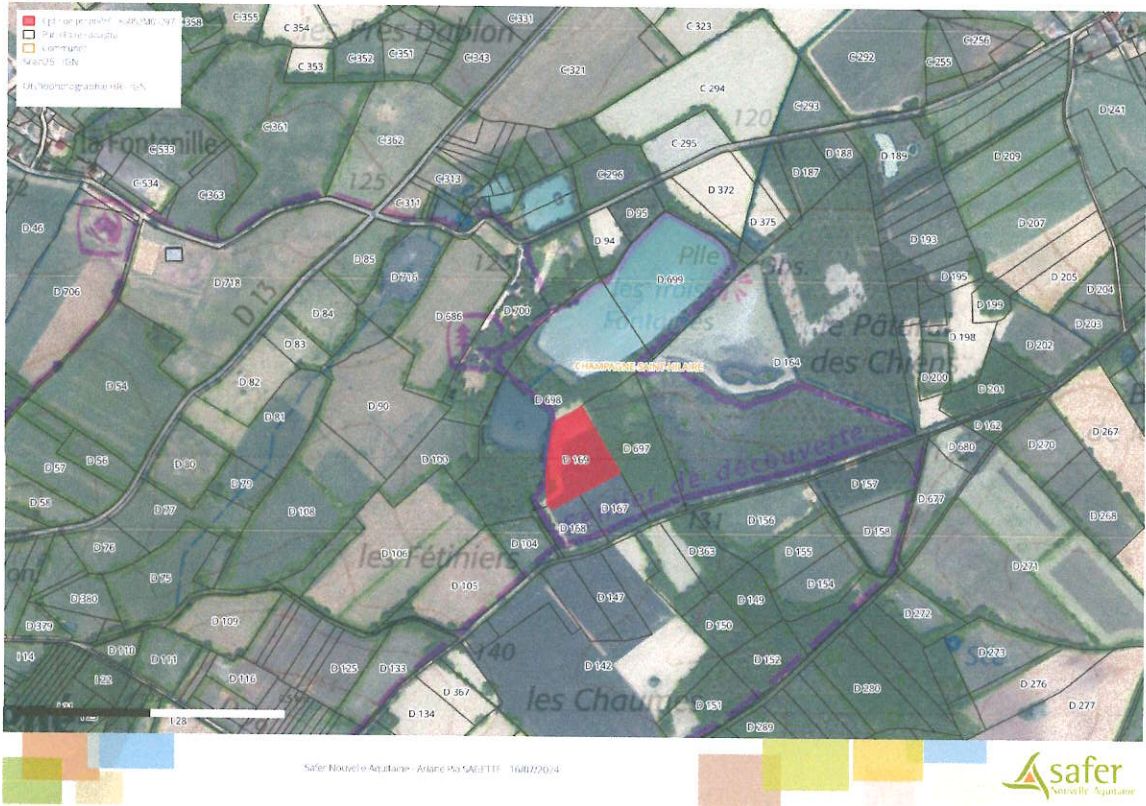
Vous trouverez également en pièce joint un plan afin de localiser la parcelle en vente.

AR Prefecture

086-218600526-20240905-20240910_CT_05-DE
Reçu le 10/09/2024

DÉLIBÉRATIONS

N°66/2024



*N'hésitez pas à me contacter pour toute question,
Cordialement. »*

Cette parcelle est située entre deux parcelles (D 697 et D 698) appartenant à la commune de Champagné-Saint-Hilaire.

Monsieur le Maire a apporté une réponse à ce mail le 29 juillet 2024, en indiquant être intéressé pour l'achat de ce terrain sous réserve d'un vote favorable du conseil municipal. Cependant, ce mail ne l'engage à rien, c'est le conseil municipal qui va décider.

Après discussion et délibération, les membres du conseil municipal refusent, à l'unanimité, d'acquérir la parcelle D 169 d'une contenance d'environ 1 ha 56 a 80 ca située au Patural des Chiens à Champagné-Saint-Hilaire et de signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme,
En mairie, le 05 septembre 2024

Le secrétaire de séance,
Olivier PIN

Le Maire
Gilles BOSSEBOEUF



Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Poitiers dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

AR Prefecture

086-218600526-20240905-20240910_CT_05-DE
Reçu le 10/09/2024

2/2

Page du registre n°